

L'honorable Richard A. Donahoe: Dieu nous en garde!

Le sénateur Roblin: Si mes collègues veulent bien me laisser poursuivre . . .

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Vous êtes parmi les vôtres.

Le sénateur Roblin: Ils n'ont jamais fait mystère de leurs points de vues comme je n'ai jamais tenté de cacher les miens. La seule chose que je redoute c'est que mon point de vue soit minoritaire car il y a eu un grand nombre d'excellentes présentations devant les comités concernant tous ces sujets. Si la résolution nous est présentée à la prochaine session, j'espère que mes collègues me permettront de leur signaler que nous acceptons tout délai raisonnable qui leur est nécessaire.

L'honorable Sidney L. Buckwold: Honorables sénateurs, je suis heureux de voir que la date limite pour le dépôt du rapport final du comité est reportée. Tout comme le leader suppléant de l'opposition, je veux bien que tous les intéressés aient amplement l'occasion d'examiner soigneusement tous les aspects de la question. Jusqu'à présent on ignore si le comité se rendra en Australie pour examiner la question de la représentation proportionnelle d'un Sénat élu. Lors de notre visite en Australie, d'autres honorables sénateurs et moi-même avons eu la surprise de constater que ces modalités pourraient s'adopter à la situation canadienne. Dans mon témoignage devant le comité, j'ai dit qu'il serait utile qu'au moins un sous-comité se rende en Australie, pays dont le régime de gouvernement est semblable au nôtre, et ce comité pourrait examiner comment la représentation proportionnelle serait une des caractéristiques d'un Sénat électif.

Je voudrais faire savoir au président et aux membres du comité, que j'espère qu'ils auront l'occasion, avant qu'une décision finale soit prise, d'examiner le fonctionnement de ce système dans ce pays. Car il y a une grande différence entre le voir effectivement à l'œuvre et en entendre parler. Il serait dommage que le comité doive présenter son rapport sans qu'au moins une partie de ces membres aient eu l'occasion de voir la représentation proportionnelle à l'œuvre en Australie.

L'honorable Jack Marshall: Pourquoi le sénateur Buckwold se limite-t-il aux seuls membres du comité? Il y a bien d'autres sénateurs qui seraient fort désireux d'aller en Australie même s'ils ne sont pas membres du comité.

Le sénateur Buckwold: Je n'ai absolument rien contre. Je suis persuadé que le sénateur Marshall ne demanderait pas mieux que de faire un si beau voyage à ses frais.

Le sénateur Marshall: En passant par la Floride?

Le sénateur Frith: Ou par Hawaï peut-être?

Le sénateur Buckwold: Peut-être aussi qu'un aller seulement intéresserait certains d'entre vous.

● (1220)

L'honorable Robert Muir: Honorables sénateurs, je trouve les remarques du sénateur Buckwold fort divertissantes, mais je ne crois pas qu'on devrait envoyer le comité en Australie, car certains de nos plus brillants experts y sont déjà allés. Jamais je n'accepterai qu'on les considère comme des bouche-trous.

Le sénateur Frith: Brillant.

Le sénateur Muir: Les sénateurs Roblin, Frith, Buckwold et d'autres sommités se sont fait berner sur toute la ligne. Je suis prêt à me lancer dans une campagne électorale la semaine prochaine, le mois prochain ou dans six mois et je me ferai élire, contrairement à certains sénateurs.

Quoi qu'il en soit, la dernière fois que je suis allé en Australie, j'ai dîné avec un membre du gouvernement actuel de ce pays. Après les présentations d'usage, il s'est écrié, «Oh, vous faites partie de l'assemblée des sages, n'est-ce pas?». Je lui ai répondu: «Vous pouvez l'appeler comme vous voulez; on l'appelle de toutes sortes de noms chez nous.» Puis, il a poursuivi en disant: «C'est effrayant de voir ce qui se passe chez nous. Cette Chambre ne fonctionne absolument pas.» Il m'a dit que notre système était bien meilleur au Canada grâce à «l'Assemblée des sages». C'est peut-être un sénateur de notre délégation qui lui a dit que c'est ainsi qu'on appelait le Sénat.

Je ne puis admettre ce que dit le sénateur Buckwold, car certains spécialistes de cette question et des plus intelligents se sont déjà rendus en Australie. Ils ont élaboré leur rapport et l'ont expliqué à la Chambre. Le comité ne saurait guère faire davantage.

Le sénateur Frith: Le sénateur Muir nous a découragés.

L'honorable C. William Dody: C'est l'histoire de ma vie.

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, le rapport évoque la possibilité—que dis-je—recommande de reporter l'échéance, fixée actuellement au 1^{er} décembre 1983. Évidemment, en acceptant cette recommandation, nous pourrions reculer la date d'échéance.

Compte tenu du délai qui lui était imparti, je trouve que le comité a fait du bon travail. Il a tenu un nombre considérable de réunions tant à Ottawa que dans d'autres villes de notre pays. Tous ses membres méritent des félicitations pour leurs efforts. J'estime donc en l'occurrence qu'ils ont raison de demander de reculer la date d'échéance pour la présentation de leur rapport.

Je dois dire qu'à mon avis et quels que soient les autres problèmes qui pourraient surgir, ce comité ne peut guère dépasser la date du 31 janvier si l'on veut que son rapport ait l'importance qu'il devrait avoir et que l'on avait prévu qu'il aurait pour l'étude des questions constitutionnelles durant la deuxième conférence constitutionnelle des premiers ministres, laquelle, comme les honorables sénateurs le savent, aura lieu à la fin mars et durera au plus tard jusqu'au 17 avril 1984.

Les membres du comité, y compris les coprésidents, savent également qu'entre le 31 janvier et la fin mars, les gouvernements fédéral et provinciaux disposeront d'un temps relativement court pour étudier toutes les incidences et les répercussions des points qui seront à l'étude lors de la conférence des premiers ministres et aussi, évidemment, des constatations du rapport.

Par conséquent, je voudrais appuyer cette recommandation, mais je fais une mise en garde. Certains ont dit que le comité devrait peut-être attendre encore plus longtemps et remettre son rapport encore plus tard, mais cela poserait un problème, car le rapport ne pourrait alors être étudié avec toute l'attention qu'il mérite avant la réunion des premiers ministres au cours de laquelle des questions constitutionnelles touchant les institutions du gouvernement fédéral comme le Sénat seront